

Enquête sur les stages avant le début de l'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve

Rapport d'évaluation 2022

Contenu

1.	Introduction.....	2
1.1	Méthodologie	2
1.2	Les principaux résultats	2
2.	Conclusion pour SAVOIRSOCIAL.....	3
3.	Résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale	4
3.1	Entrée directe	4
3.2	Entrée indirecte (réponses multiples).....	6
3.2.1	Stage	7
3.2.2	Domaine et durée des stages (réponses multiples)	9
3.2.3	Motifs des stages (réponses multiples).....	10
3.2.4	Rémunération des stages	11
4.	Informations générales sur l'enquête	12
4.1	Origine.....	12
4.2	Sexe.....	12
4.3	Orientation	13
4.4	Variante de formation et modèle	13
4.5	Âge	14

1. Introduction

Pour la cinquième fois, SAVOIRSOCIAL a réalisé un monitoring pour déterminer l'activité des assistant-e-s socio-éducatifs/-ves (ASE) durant la dernière année avant le début de leur apprentissage. Il s'agit concrètement de savoir combien d'apprenti-e-s ont effectué un stage de longue durée avant d'entamer leur formation professionnelle initiale. Les stages indépendants de la formation restent malheureusement une pratique très courante dans le domaine social. Le monitoring doit contribuer à prendre des mesures pour éliminer cette difficulté d'accès à la formation d'assistant-e socio-éducatif/-ve.

1.1 Méthodologie

Les apprenti-e-s ont été invité-e-s par l'école professionnelle ou lors des cours interentreprises à participer à l'enquête en ligne. Celle-ci a été réalisée d'août à décembre 2022 auprès de tou-te-s les apprenti-e-s de première année, quelle que soit la variante de formation (formation initiale de 3 ans, formation raccourcie, formation selon l'art. 32, etc.) qu'ils et elles suivent. L'attention est toutefois portée prioritairement sur la formation en 3 ans, parce qu'elle peut être suivie directement après la scolarité obligatoire.

Cette manière de procéder ne permet toutefois de recenser que les personnes qui ont obtenu une place d'apprentissage après le stage de longue durée. Celles ou ceux qui ont changé de champ professionnel après un stage et/ou une recherche d'apprentissage vaine n'apparaissent pas dans ce monitoring. Les chiffres concernant les personnes qui décident de ne pas faire d'apprentissage dans le domaine social parce qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas faire de stage ne sont pas non plus collectés.

1.2 Les principaux résultats

- En 2022, 2468 personnes ont participé à l'enquête, ce qui représente 57% de tous/-tes les apprenti-e-s de première année¹. 81.3% (2006 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 18.7 % (462) de sexe masculin (voir chapitre 4).
- 25% (619) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 75% (1849) indirectement (voir chapitre 3.1 et 3.2).
- Sur les 2468 participant-e-s à l'enquête (entrées directes et indirectes), 40.9% ont effectué un stage de longue durée avant de commencer leur apprentissage (contre 45.1% l'année précédente), dont 78.2% dans l'entreprise dans laquelle ils/elles font l'apprentissage (voir chapitre 3.2).
- Sur les 1849 apprenti-e-s qui sont entré-e-s indirectement² en apprentissage, 54.6% (1010 personnes) ont effectué au moins un stage de longue durée. Ce pourcentage s'élevait à 59,7% (1170) l'année précédente (voir chapitre 3.2).
- Par rapport à l'ensemble des participant-e-s à l'enquête, 41.8% des Suisses alémaniques, 40.8% des Suisses romand-e-s et 2.8% des Tessinois-es ont indiqué avoir effectué au moins un stage de longue durée (voir chapitre 3.2.1).

¹ Les chiffres officiels sur le nombre de contrats d'apprentissage en première année ne seront publiés qu'à fin avril 2023. Nous calculons le taux de participation à partir du nombre de contrats d'apprentissage de l'année d'avant, plus 2,2% de croissance. Mais si la croissance est de 5% comme l'année dernière, le taux de participation sera donc plus bas et s'élèvera à 55%.

² Les personnes qui sont entrées indirectement en apprentissage d'ASE ont par exemple suivi une 10e année scolaire, un autre apprentissage ou un stage de longue durée.

- Dans les orientations « Enfants », « Personnes en situation de handicap » et « Personnes âgées », les stages duraient le plus souvent 12 mois (voir chapitre 3.2.2).
- 63.1% des ancien-ne-s stagiaires (637) ont indiqué que l'accomplissement d'un stage était exigé par l'entreprise (voir chapitre 3.2.3).
- 46% (457) des ancien-ne-s stagiaires gagnaient entre 601 et 800 francs par mois (voir chapitre 3.2.4).

2. Conclusion pour SAVOIRSOCIAL

Le monitoring 2022 indique à nouveau un recul du nombre d'apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs/-ves ayant fait au moins un stage au préalable. Par rapport aux années précédentes, le recul est relativement important : cinq points de pourcentage plus bas que l'année d'avant.

Ce résultat doit être relativisé pour deux raisons : le monitoring ne recense que les personnes qui après leur stage ont trouvé une place d'apprentissage. Celles qui changent de champ professionnel après le stage et la recherche infructueuse d'une place d'apprentissage n'apparaissent dans aucune statistique. Ne sont pas non plus intégrés dans le monitoring les chiffres sur les personnes décidant de ne pas faire d'apprentissage dans le domaine social, parce qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas faire de stage. Par ailleurs, le taux de participation à l'enquête a fluctué ces dernières années, ce qui rend les conclusions conditionnelles si les variations de pourcentage sont faibles. Mais depuis 2017, la tendance est claire : la part des apprenti-e-s ayant effectué au moins un stage a diminué de dix points de pourcentage ces cinq dernières années. Malgré tout, l'objectif de réduire l'obstacle des stages à l'entrée de la formation professionnelle initiale d'assistant-e-s socio-éducatifs/-ves n'est pas encore atteint.

SAVOIRSOCIAL prévoit de développer en permanence le monitoring « Stages avant le début de l'apprentissage », notamment quant à la pertinence et la comparabilité dans le temps. Cela implique d'éventuelles modifications dans la constitution de l'échantillon et la réalisation de l'enquête.

Au vu des bas salaires versés pendant les stages, on peut supposer qu'en particulier les adultes intéressés par la profession sont souvent contraints de choisir une autre option pour des raisons financières. Cela signifie que le potentiel des personnes en reconversion - important pour le domaine social - ne peut pas être exploité. Du point de vue de SAVOIRSOCIAL, les bas salaires sont extrêmement problématiques. Souvent, les stagiaires sont utilisés comme main-d'œuvre non qualifiée. Ils devraient donc au moins être rémunérés en conséquence.

Pour l'accomplissement de stages, l'aspect du genre mérite aussi d'être pris en compte : depuis plusieurs années, on constate qu'un plus grand pourcentage de femmes que d'hommes font (doivent faire) un stage, et que leur salaire est inférieur. Du point de vue de SAVOIRSOCIAL, une sensibilisation en la matière est indiquée.

Les chiffres actuels ne permettent pas de conclusion définitive quant à l'étendue de l'influence des mesures prises par certains cantons³ sur la réduction du taux de stages. Selon le monitoring, ce sont surtout les stages dans l'orientation enfants qui ont diminué en Suisse alémanique. Il apparaît à nouveau clairement que les entreprises et leur attitude ont une importante influence sur le taux de stages. Il vaudrait donc la peine de s'intéresser aux raisons pour lesquelles de nombreuses entreprises font faire des stages aux jeunes intéressés par la profession, et sur les conditions auxquelles elles pourraient renoncer à ces stages. SAVOIRSOCIAL va suivre le sujet. Outre le monitoring annuel, SAVOIRSOCIAL organise tous les 2-3 ans un échange entre des représentant-e-s de la Confédération⁴, des cantons, des Organisations cantonales et régionales du monde du travail, ainsi que des

³ Les cantons de Berne, Lucerne, Zoug et Vaud ont pris des mesures dans ce sens.

⁴ Représentations, par exemple de la CSFP, du SEFRI, du SECO, de la CDAS ou de la COFF.

associations d'employé-e-s et d'employeurs⁵ de la branche, et sensibilise les parents et les jeunes en orientation professionnelle à la situation juridique concernant les stages⁶.

3. Résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale

Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale sont détaillés.

3.1 Entrée directe

25% (619) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 75% (1849) indirectement. Dans l'enquête de l'année précédente, la part des entrées directes se situait à un niveau légèrement plus bas, avec 22%. Le monitoring des cinq dernières années montre une augmentation constante des apprenti-e-s qui ont commencé directement après l'école obligatoire. (tableau ci-dessous)

	2018	2019	2020	2021	2022
Entrée directe	318	459	582	571	619
Entrée indirecte	1768	1617	1972	2022	1849
Total	2086	2076	2554	2593	2468
Entrée directe (pourcentage)	15.2%	22.1%	22.8%	22%	25.1%

La différence entre les sexes pour l'ensemble des participant-e-s reste constante par rapport aux années précédentes : 21% (97) des hommes interrogés ont suivi une voie directe, contre 26% (522) des femmes. Si l'on tient compte des orientations, la proportion de répondant-e-s entré-e-s directement varie en fonction du sexe :

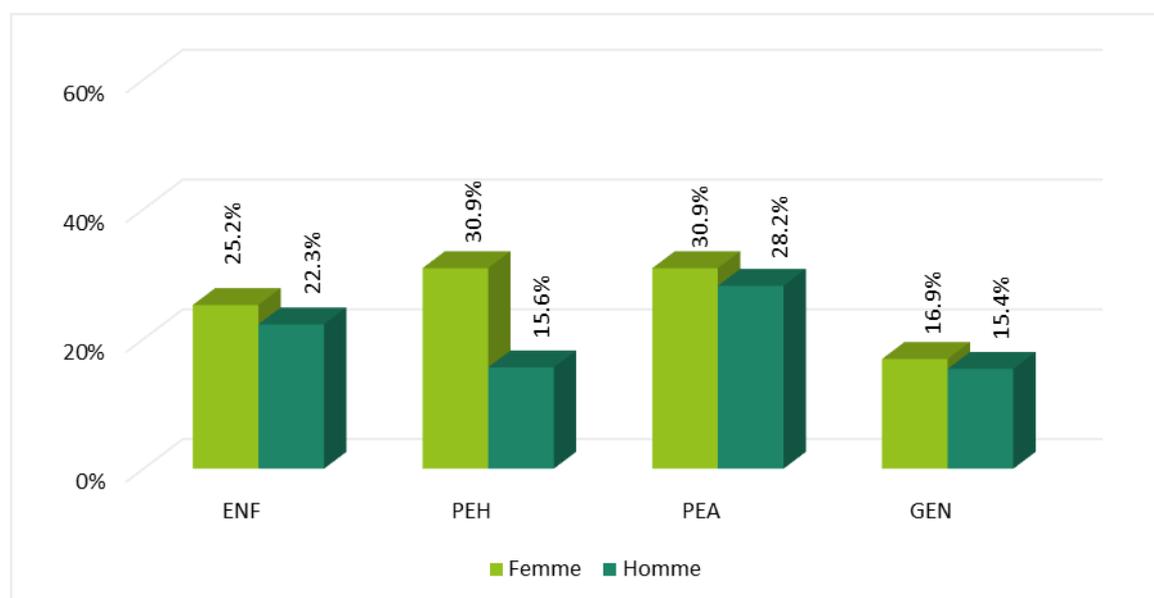


Illustration 1 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par sexe (ENF = « Enfants », PEH = « Personnes en situation de handicap », PEA = « Personnes âgées », GEN = « Variante généraliste »)

⁵ Par exemple ARTISET, kibesuisse, pro enfance ou SSP, qui sont membres de SAVOIRSOCIAL.

⁶ Plus d'informations : <https://www.savoirsocial.ch/fr/projets#accordeon/stages-avant-lapprentissage>

Lors du monitoring de l'an dernier (2021), la différence entre les sexes était plus importante dans l'orientation « Enfants » (22% chez les femmes et 16% chez les hommes). Dans les autres orientations, les différences ont changé plus nettement : l'orientation « Personnes en situation de handicap », le rapport était plus équilibré en 2021 qu'en 2022 (24% contre 17%), mais la différence était nettement plus importante dans l'orientation « Personnes âgées » en 2021 (41% contre 18%). Dans la « Variante généraliste », le rapport s'est presque égalisé, alors qu'il était encore de 32% contre 16% en 2021.

La répartition par **région linguistique** fait apparaître des différences importantes entre les orientations :

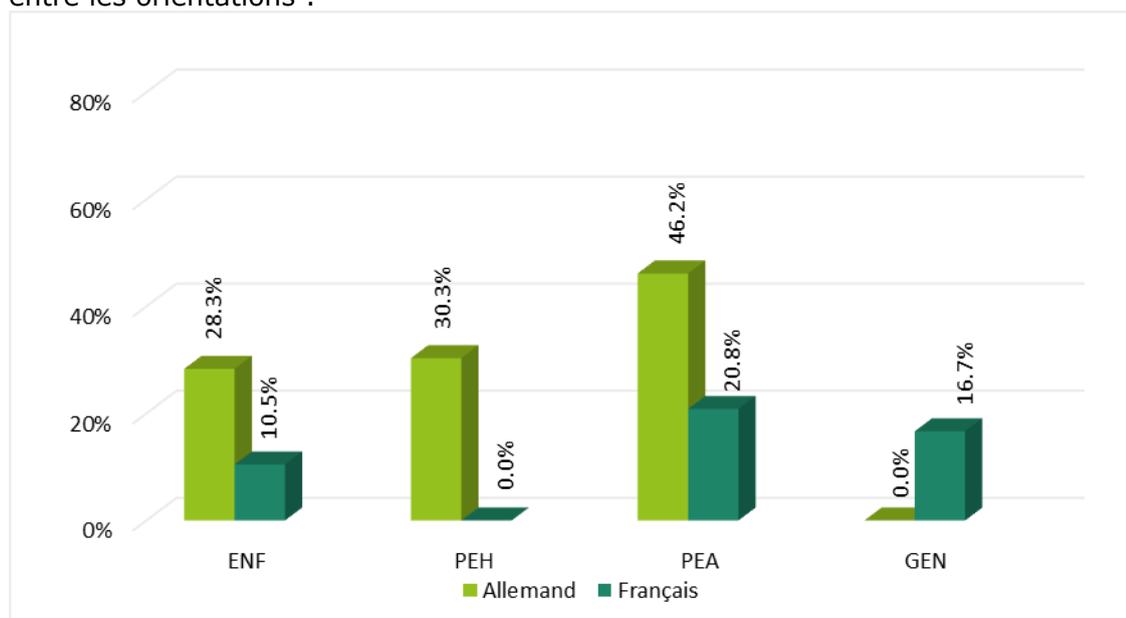


Illustration 2 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par langue. Il convient de noter que pour le Tessin, le taux de participation est très faible et n'est donc pas représenté dans la figure (ENF : 13 sur 21, PEH : 12 sur 13).

26.8% (559 personnes) des apprenti-e-s qui suivent **la formation initiale de trois ans** (accessible directement à la fin de la scolarité obligatoire, selon la législation) y sont entré-e-s directement.

Cela représente une nette augmentation par rapport aux deux dernières années (2021 : 23% et 2020 : 24%). Si l'on considère les pourcentages par orientation, on constate que l'orientation « Enfants » présente toujours le pourcentage le plus faible de personnes à entrer directement en formation.

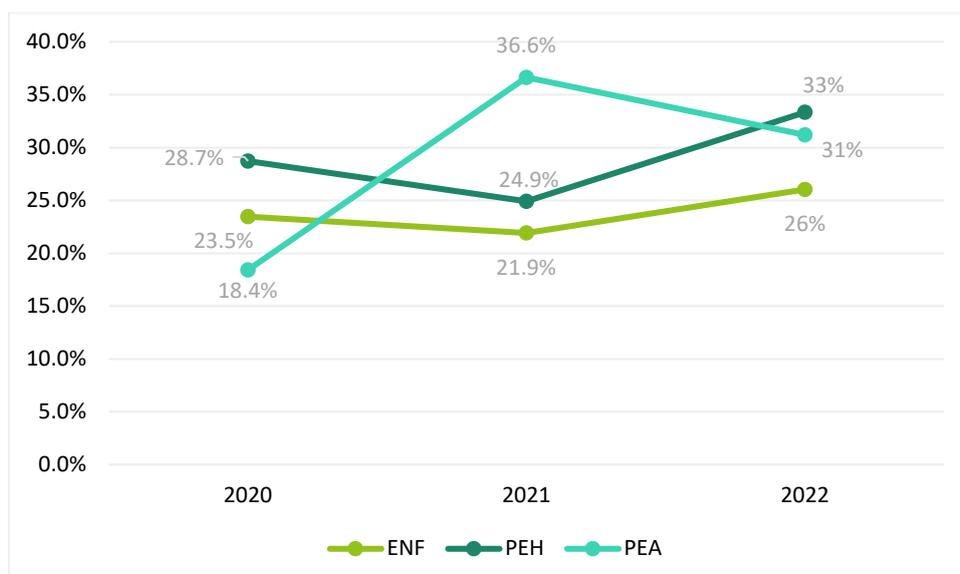


Illustration 3 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par langue. La « Variante généraliste » n'est pas représentée en raison de la petite taille de l'échantillon, qui varie fortement d'une année à l'autre.

D'autres analyses par orientation montrent que 82,7% de tous les stages effectués l'ont été dans l'orientation « Enfants ». Par conséquent, c'est dans l'orientation « Enfants » que la plupart des personnes interrogées ont effectué un stage au préalable (59,3%). Dans l'orientation « personnes en situation de handicap », 45,4% des personnes interrogées ont effectué un stage et dans l'orientation « personnes âgées », 7,7%.

3.2 Entrée indirecte (réponses multiples)

Sur les 1849 apprenti-e-s qui **ne sont pas entré-e-s directement** en apprentissage, 54.6% (1010 personnes) ont effectué au moins un stage. Environ 27% (497) d'entre eux/elles ont suivi un autre apprentissage, 28% (524) une 10^e année scolaire et environ 20% (362) ont exercé un emploi. 3% (206) ont participé à une année d'engagement social Juveso et 11% (206) ont coché « Autre (séjour linguistique, p. ex.) ». Certain-e-s ont également suivi plusieurs de ces voies.

Rapportés à l'**ensemble des personnes interrogées qui sont entrées indirectement** dans l'apprentissage, on obtient les résultats suivants :

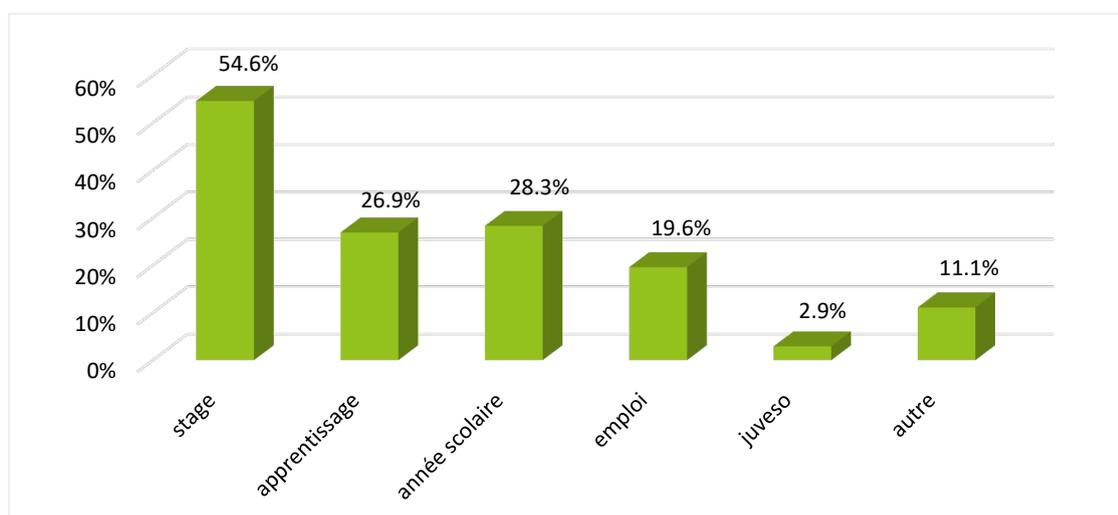


Illustration 4 : Activités entre la fin de la scolarité obligatoire et le début de la formation professionnelle initiale pour l'ensemble des personnes interrogées

Par rapport aux années précédentes, le nombre de personnes entrées **indirectement** et ayant effectué au moins un stage a encore diminué. Elle est actuellement d'à peine 55%.

	2018	2019	2020	2021	2022
Entrée indirecte (absolu)	1768	1617	1972	2022	1849
Dont au moins un stage (absolu)	1068	973	1177	1170	1010
Dont au moins un stage (pourcentage)	60.4%	60.2%	59.7%	57.9%	54.6%

Le nombre de personnes ayant effectué un ou plusieurs stages au préalable a nettement diminué par rapport à l'année précédente et **par rapport à l'ensemble des personnes interrogées**, de près de 10 points de pourcentage au cours des quatre dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes interrogées (absolu)	2086	2076	2554	2593	2468
Dont au moins un stage (absolu)	1068	973	1177	1170	1010
Dont au moins un stage (pourcentage)	51.2%	46.9%	46.1%	45.1%	40.9%

3.2.1 Stage

La situation en matière de stage avant le début de l'apprentissage varie selon la **région linguistique** : parmi les Suisses alémaniques interrogé-e-s qui sont entré-e-s **indirectement** dans la formation professionnelle initiale, 58.9% (738 personnes sur 1252) ont indiqué avoir effectué au moins un stage. Ce chiffre est de 46.2% (271 personnes sur 587) pour les Romand-e-s et de 8.3% (1 personne sur 12) pour les Tessinois-e-s.

En incluant **toutes les personnes interrogé-e-s**, 41.8% des Suisses alémaniques, 40.8% des Suisses romand-e-s et 2.8% des Tessinois-e-s ont indiqué avoir effectué au moins un stage⁷. Cette proportion a légèrement diminué dans l'ensemble, le plus nettement en Suisse alémanique, où il a baissé de près de 5 points de pourcentage.

La proportion de personnes ayant effectué un stage varie aussi selon les **sexes** : par rapport aux **femmes qui sont entrées indirectement** dans la formation professionnelle initiale, 56.5% ont effectué un stage. Parmi les **hommes qui sont entrés indirectement** dans la formation professionnelle initiale, 47.1% ont effectué un stage.

Par rapport à **l'ensemble des femmes interrogées**, près de la moitié d'entre elles, soit 42%, ont déclaré avoir effectué au moins un stage, alors que le taux est de 37% pour **l'ensemble des hommes interrogés**.

Cela signifie que les hommes sont moins souvent engagés indirectement pour un stage que les femmes. Par rapport à l'année précédente, les proportions entre les sexes se sont quelque peu égalisées. C'est-à-dire que la proportion de femmes ayant effectué un stage a davantage diminué que celle des hommes.

Les **orientations** font également apparaître des différences :

⁷ Le nombre de participant-e-s italo-phones est très faible chaque année et varie considérablement. Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions dans le temps pour cette région linguistique.

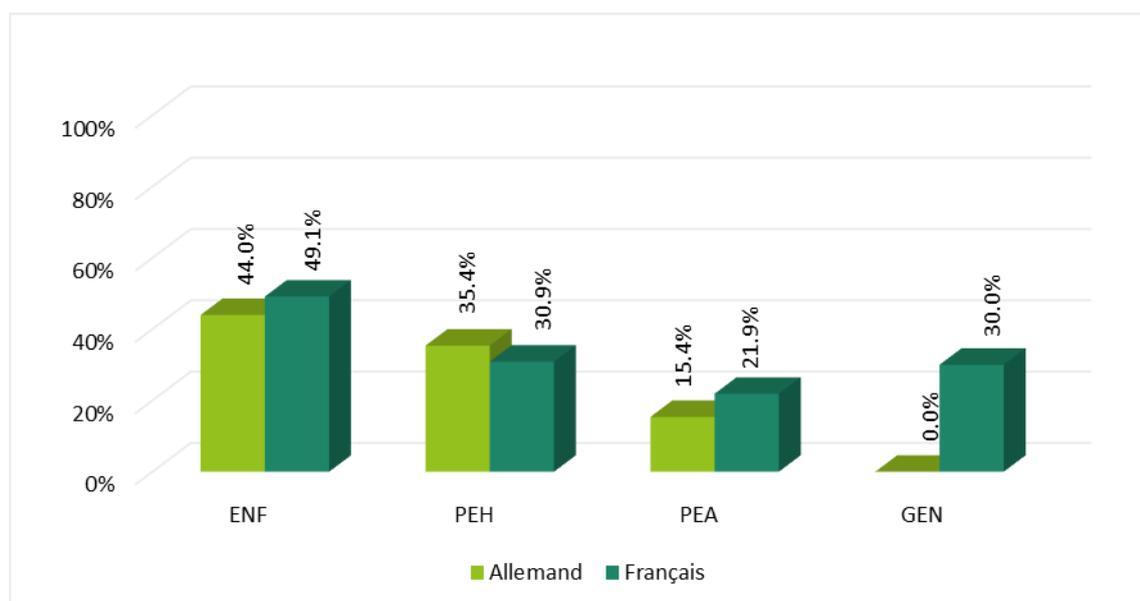


Illustration 5 : Nombre de personnes interrogées ayant effectué un stage par orientation et par langue.⁸ Le taux de participation de la Suisse italienne est beaucoup plus bas que dans les autres régions linguistiques et une comparaison n'a pas de sens et n'est pas représentée dans le graphique.

Concernant **l'âge**, il n'y a pas de différence entre l'âge moyen de toutes les personnes interrogées et l'âge moyen de celles ayant effectué au moins un stage. La répartition des âges des ancien-ne-s stagiaires se présente ainsi⁹ :

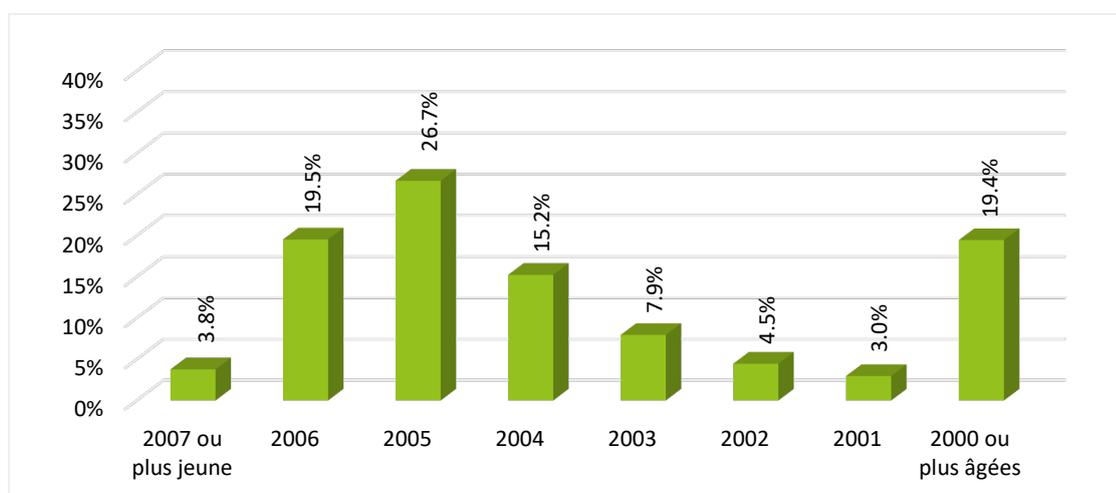


Illustration 6 : Année de naissance des apprenti-e-s interrogé-e-s ayant effectué au moins un stage avant l'apprentissage

78.2% (790 personnes) des 1010 apprenti-e-s ayant effectué un stage préalable font leur apprentissage dans la même entreprise. Ce n'est pas le cas des 22.1% restants (258). Dans l'orientation « Enfants », 81% (675) suivent leur formation dans l'entreprise de stage. Ce chiffre est respectivement de 71% (85) dans l'orientation « Personnes en situation de handicap » et de 55% (16) dans l'orientation et « Personnes âgées ». Par rapport aux années précédentes, les chiffres ont évolué comme suit :

⁸ Seuls les résultats basés sur un nombre de cas d'au moins 10 personnes sont représentés.

⁹ En raison d'une modification de la logique de saisie, la comparaison sur l'ensemble de la série chronologique est impossible

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes ayant effectué un stage (absolu)	1068	973	1177	1170	1010
Dont stages dans la même entreprise que l'apprentissage (absolu)	674	747	902	912	790
Dont stages dans la même entreprise que l'apprentissage (%)	63.1%	76.8%	76.6%	77.9%	78.2%

3.2.2 Domaine et durée des stages (réponses multiples)

Globalement, on peut dire que le domaine du stage préalable coïncide avec celui de l'apprentissage chez la plupart des apprenti-e-s. Chez la majorité d'entre elles/eux, le stage a duré un an et de nombreux-e-s apprenti-e-s en ont effectué plusieurs. Certaines différences sont toutefois perceptibles selon l'orientation :

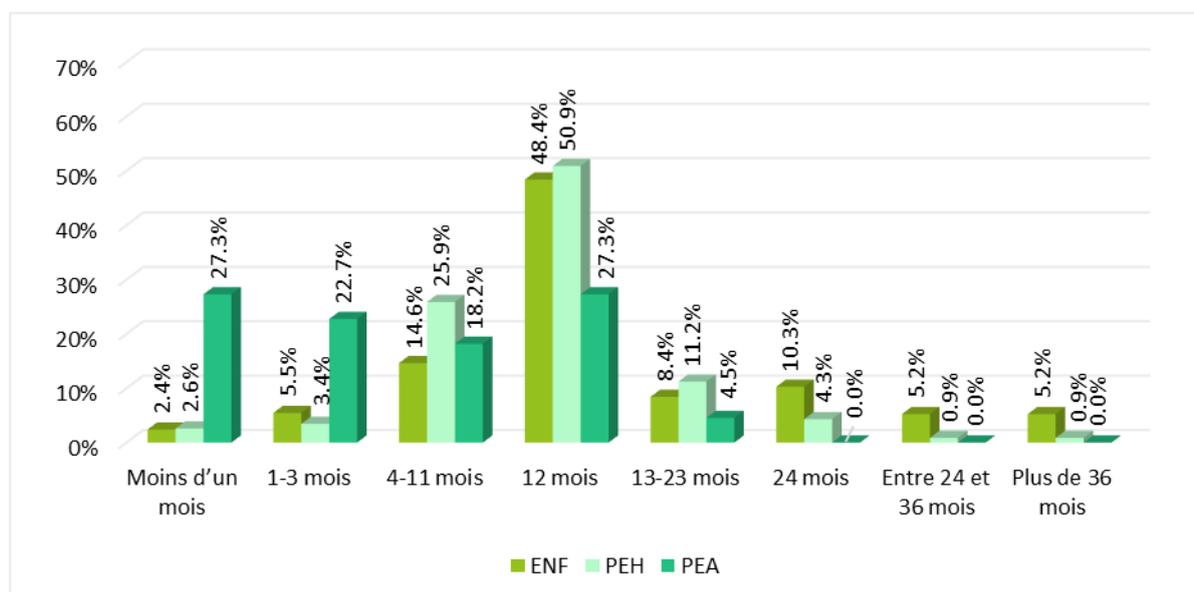


Illustration 7 : Distribution des personnes interrogées selon la durée des stages dans la même orientation.

Sur les 835 apprenti-e-s de l'orientation « **Enfants** » qui ont effectué un stage, 48% (916) ont déclaré qu'il était d'une durée d'un an et s'était déroulé dans ce domaine. 10% (94) ont effectué un stage de deux ans dans le domaine enfance et 5% (48) ont même été stagiaires dans le domaine enfance pendant plus de trois ans. Certain-e-s ont également effectué des stages dans d'autres domaines : le plus souvent, à savoir dans environ 12% (102) des cas, un stage d'un an dans l'orientation « **Personnes en situation de handicap** ».

Sur les 119 apprenti-e-s de l'orientation « **Personnes en situation de handicap** » qui ont effectué un stage, 51% (59 personnes) ont effectué un stage d'un an dans ce domaine, chez 26% (30), le stage dans le même domaine a duré de 4 à 11 mois. En dehors de leur domaine de spécialisation, les apprenti-e-s « **Personnes en situation de handicap** » ont le plus souvent effectué un stage dans l'orientation « **Enfants** » : 9% (11) ont effectué un stage de 4 à 11 mois dans cette orientation.

Sur les 29 apprenti-e-s de l'**orientation « Personnes âgées »** qui ont effectué un stage, 21% (6 personnes) ont effectué un stage de courte durée moins d'un mois dans ce domaine. Les apprenti-e-s de l'orientation « Personnes âgées » ont en outre surtout effectué des stages dans l'**orientation « Enfants »**, ici surtout des stages courts de moins d'un mois (14% (4)) ou des stages entre 4 et 11 mois (10% (3))

3.2.3 Motifs des stages (réponses multiples)

Les personnes (1010) qui ont déclaré avoir effectué un ou plusieurs stages ont également été interrogées sur leurs motifs. Elles avaient le choix entre les options de réponse suivantes :

- « L'entreprise voulait vérifier si je convenais pour le poste »
- « L'entreprise a dit que j'étais trop jeune pour l'apprentissage »
- « L'entreprise voulait vérifier si je m'intégrais dans l'équipe »
- « Pas trouvé de place d'apprentissage »
- « Souhait personnel »
- « Autre »

Les trois premières raisons sont regroupées ci-après dans la catégorie "Raison entreprise".

Une personne sur cinq seulement (267) a indiqué que le stage était son propre choix. Pour 63% (637), c'était – aussi – une exigence de l'entreprise¹⁰. Pour 20% (206), il s'agissait d'une solution de transition parce qu'elles n'avaient pas trouvé de place d'apprentissage et 26% (263) ont coché « Autre ». Les renseignements fournis sous « Autre » montrent que le motif relève également de l'entreprise. 60% indiquent que le stage était obligatoire dans l'entreprise choisie ou ont noté avoir fait le stage parce qu'il n'y avait plus de places d'apprentissage disponible. Certain-e-s pensaient même que le stage est obligatoire pour l'apprentissage. Quelques-un-e-s ont indiqué des compétences linguistiques insuffisantes, solutions intermédiaires ou des motifs personnels.

En comparaison annuelles, les raisons citées se présentent comme suit - la raison la plus souvent citée est, comme l'ont déjà montré les monitorages précédents, que l'entreprise a exigé le stage :

	2018	2019	2020	2021	2022
Raison entreprise	647 (60.6%)	683 (70.2%)	820 (70%)	753 (64.4%)	637 (63.1%)
Volonté personnelle	224 (21%)	192 (19.7%)	243 (20.8%)	279 (23.8%)	267 (22.8%)
Autre	150 (14%)	165 (17%)	212 (18.1%)	334 (28.5%)	263 (26.0%)
Pas d'apprentissage	209 (19.6%)	227 (23.3%)	254 (21.7%)	261 (22.3%)	206 (20.4)

Les résultats par orientation sont les suivants :

¹⁰ Cette valeur est sous-estimée d'environ 2%, car certaines personnes interrogées ont également mentionné des raisons liées à l'entreprise dans la catégorie "Autres"

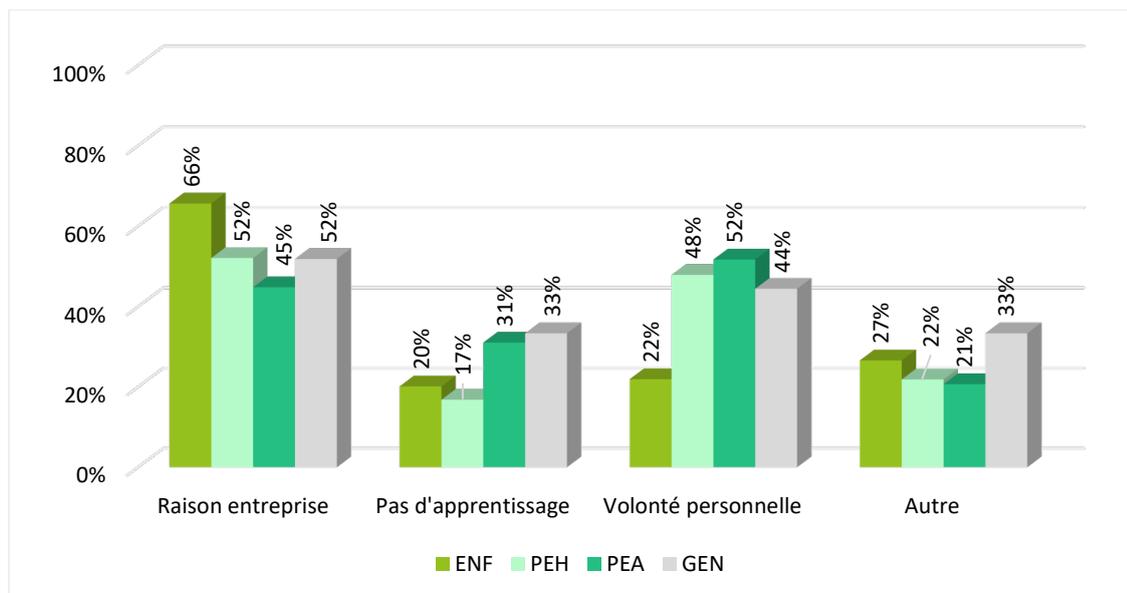


Illustration 8 : Motifs du stage par orientation

3.2.4 Rémunération des stages

En extrapolant sur un taux d'occupation de 100%, 46% (457) environ des anciens stagiaires gagnaient entre 601.- et 800.- francs par mois, 18% environ entre 401.- et 600.- francs et 14% environ entre 801.- et 1'000.- francs. 12% (120) touchaient plus de 1'000.- francs par mois et 11% (106) n'ont reçu que jusqu'à 400 francs.

Chez les personnes qui suivent la **formation raccourcie** (et qui ont donc 22 ans ou plus aujourd'hui), la rémunération du stage était plus élevée : 62% gagnaient plus de 1'000.- francs par mois, 16% entre 801.- et 1'000.- francs et 11% entre 601.- et 800.- francs. 6% touchaient un salaire mensuel compris entre 401.- et 600.- francs et 5% gagnaient moins de 400 francs par mois.

Par rapport à l'année dernière, les salaires des stagiaires sont restés à peu près aussi bas (même pour les personnes interrogées en formation raccourcie).

Si l'on ne tient compte que de la **formation de trois ans**, les chiffres diffèrent selon l'orientation :

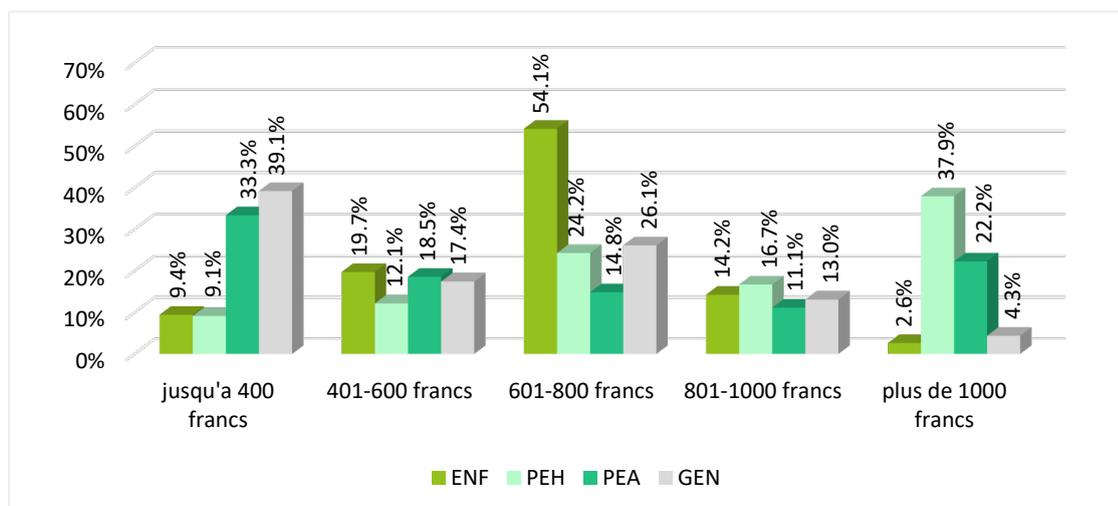


Illustration 9 : Répartition des salaires de stage des personnes interrogées qui suivent la formation de trois ans, par orientation

Un examen par **sexe** montre que les hommes ont tendance à gagner plus que les femmes. Des différences sont également visibles entre les **régions linguistiques** : les Suisses alémaniques (entre 601.- et 800.- francs pour la plupart) gagnaient plus que les Romands (entre 401.- et 600.- francs par mois pour la plupart). Au Tessin, une personne (une seule donnée) gagnait entre 401 et 600 francs par mois.

4. Informations générales sur l'enquête

2468 personnes au total ont participé à l'enquête¹¹. Le recul du nombre de participant-e-s à l'enquête est principalement dû à une forte diminution des participant-e-s de la région germanophone du canton de Berne¹²:

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes	2483	2086	2076	2554	2593	2468

4.1 Origine

72% des personnes interrogées (1779 personnes) proviennent des cantons alémaniques, 26.5% (655) des cantons francophones et 1.4% (34) du Tessin. La répartition des participant-e-s par canton est la suivante :

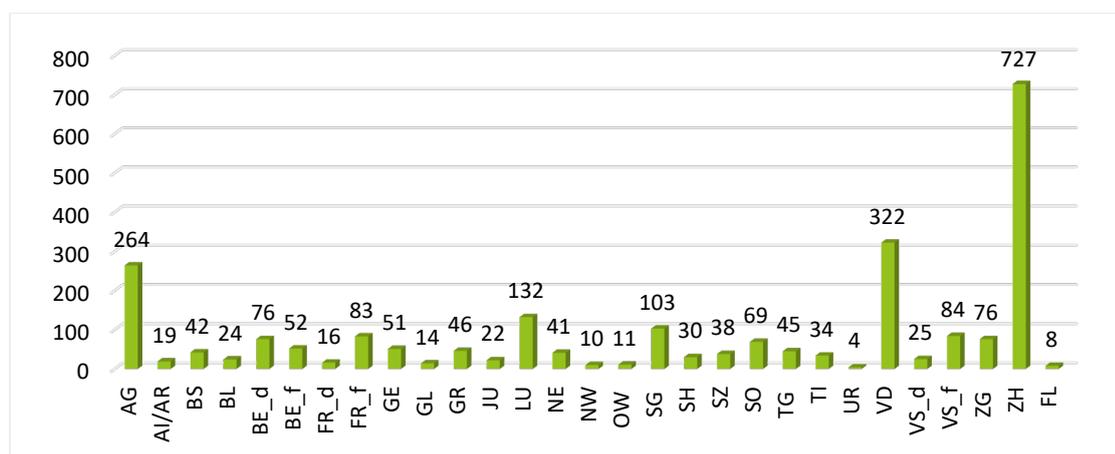


Illustration 10 : Nombre de participants à l'enquête par canton

4.2 Sexe

81.3% (2006 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 18.7% (462) de sexe masculin. En Suisse alémanique, 82.2% (1452) des personnes interrogées sont des femmes, contre 78.3% (521) environ en Suisse romande et 92% (33) au Tessin. Au niveau des orientations, les ratios hommes/femmes sont les suivants :

¹¹ À titre de comparaison, 2468 personnes ont participé à l'enquête 2022, soit environ 57% de tous les apprenti-e-s de première année. Les chiffres officiels sur le nombre de contrats d'apprentissage en première année ne seront publiés qu'à fin avril 2023. Nous calculons le taux de participation à partir du nombre de contrats d'apprentissage de l'année d'avant, plus 2,2% de croissance. Mais si la croissance est de 5% comme l'année dernière, le taux de participation sera donc plus bas et s'élèvera à 55%.

¹² La raison de ce recul dans le canton de Berne est actuellement à l'étude pour disposer à nouveau l'an prochain de données comparables au niveau cantonal.

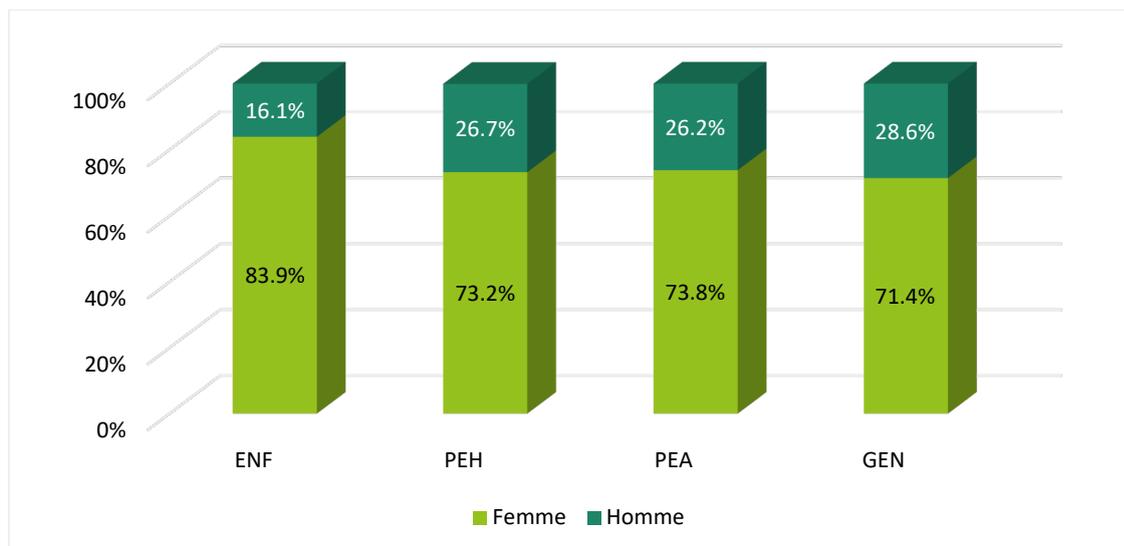


Illustration 1 : Ratio hommes/femmes par orientation

Les ratios hommes/femmes n'ont quasiment pas changé par rapport à l'année précédente.

4.3 Orientation

Presque 76% (1437 personnes) des apprenti-e-s interrogé-e-s effectuent leur formation dans l'orientation « Enfants », environ 15% (358) dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », 6% (149) dans l'orientation « Personnes âgées » et environ 3% (91) ont choisi la variante généraliste.

Un coup d'œil aux régions linguistiques montre que les orientations y sont représentées différemment. Cela tient en partie au fait que certaines orientations (notamment la variante généraliste et l'orientation « Personnes âgées ») ne sont pas proposées dans l'ensemble des cantons ou régions.

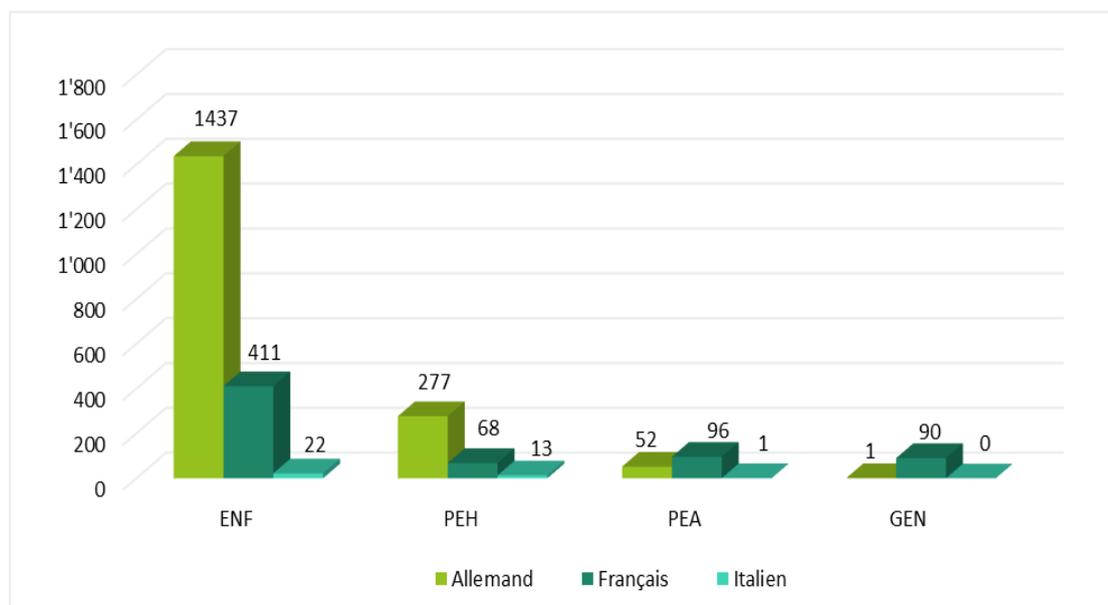


Illustration 12 : Orientations choisies par les répondant-e-s par région linguistique

4.4 Variante de formation et modèle

85% (2089) des répondant-e-s suivent la formation initiale de trois ans, 11% (266), la formation raccourcie de deux ans. 2% (48) suivent une formation selon l'art. 32 et 2% (65) suivent une autre variante de formation (validation, formation

de 4 ans avec maturité professionnelle, p. ex.)¹³. L'âge comparativement élevé des personnes interrogées dans l'orientation « Personnes en situation de handicap » (cf. chapitre 4.5) s'explique en partie par le fait que les apprenti-e-s de cette orientation sont nettement plus nombreux/-ses à suivre une formation raccourcie¹⁴, à savoir 27,4%. Dans l'orientation « Personnes âgées », ils/elles sont 3,4% et dans l'orientation « Enfants », 8,2%. Il s'agit probablement d'une image légèrement déformée¹⁵, car l'organisation de l'enquête du monitoring a moins tenu compte de la formation raccourcie.

Par ailleurs, 96% (2376) des personnes interrogées suivent une formation duale et seulement 4% (92) une formation en école. Dans la variante généraliste, la formation en école concerne environ 31% des répondant-e-s, contre 3% dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », 2,3% dans l'orientation « Enfants » et 4% dans l'orientation « Personnes âgées ».

4.5 Âge

26.7% (658) des participant-e-s sont né-e-s en 2005 (17 ans), 19.4% (480) sont âgé-e-s de 22 ans ou plus (année de naissance 2000 ou antérieure). Un peu plus de 15% (376) sont né-e-s en 2004 (18 ans) et environ 20% sont né-e-s en 2006 (16 ans). 3.8% (93) seulement sont né-e-s en 2007 ou après (15 ans).

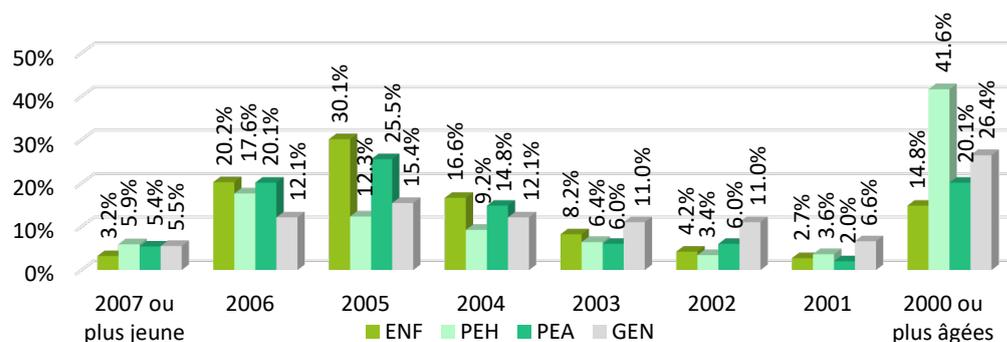


Illustration 13 : Année de naissance des répondant-e-s par orientation

Dans toutes les variantes de formation, l'âge varie fortement en fonction des orientations : il est frappant de constater que dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », la proportion de répondant-e-s de 22 ans ou plus est nettement plus élevée, avec respectivement presque 42%, que dans l'orientation « Enfants » (15%) ou que dans l'orientation « Personnes âgées » (20%). Dans la variante généraliste, ils/elles sont 26%.

Les chiffres sont à peu près les mêmes si l'on considère uniquement la **formation de trois ans**. Là encore, 2005 est l'année de naissance la plus représentée (31% ; 645). Cependant, en pourcentage, les personnes âgées de 22 ans ou plus sont un peu moins nombreuses (9.6% ; 200). En ce qui concerne les autres années de naissance, l'écart était minime par rapport aux variantes de formation considérées dans leur globalité.

On constate également des différences entre les sexes : chez les hommes, 36% (164) sont âgés de 20 ans ou plus, contre « seulement » 25% (499) environ chez les femmes. Inversement, un peu plus de la moitié (53%) des femmes interrogées ont moins de 18 ans, contre un peu plus d'un tiers des hommes (37%).

¹³ L'enquête se concentre sur la formation initiale de trois ans. Les personnes qui suivent les autres variantes de formation n'ont pas été interrogées à grande échelle.

¹⁴ La formation raccourcie est ouverte aux personnes de 22 ans révolus qui possèdent au moins 2 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 60 % dans l'accompagnement.

¹⁵ Il est impossible de comparer avec le nombre total, car les contrats d'apprentissage de la formation raccourcie ne sont pas relevés séparément par l'Office fédéral de la statistique.